

# JO 2024 : la marina olympique de Marseille sera à flot dans les temps

A un peu plus d'un an de la cérémonie d'ouverture des Jeux, la cité phocéenne accueillera, en juillet, la répétition générale des épreuves de voile dans un stade nautique presque achevé, et conforme au calendrier.



la marina, d'où partiront les bateaux de compétition des quelque 350 athlètes, alignera 7.000 m<sup>2</sup> de constructions très classiques et 17.000 m<sup>2</sup> d'espaces extérieurs qui seront aménagés après les Jeux. (Golem Images)

Par **Paul Molga**

Publié le 8 avr. 2023 à 11:00

Marseille bombe le torse. Un peu plus d'un an avant l'accueil des épreuves olympiques de voile, le bâtiment le plus important du stade nautique du Roucas-Blanc vient d'être livré à la municipalité, toutes réserves levées. Mi-juin, deux autres bâtiments, sur les six prévus sur la marina, seront prêts, avant livraison du solde

fin 2023. Ils pourront accueillir comme prévu le Test Event, organisé par la Fédération internationale de voile du 7 au 16 juillet prochain.

Ce sera le premier coup d'envoi des Jeux, destiné à familiariser les athlètes avec les zones de course et à « tester la cohabitation entre compétiteurs et baigneurs », selon Samia Ghali, adjointe en charge des grands équipements et des événements de la Ville. Pendant les douze jours d' [épreuves olympiques](#) , les Marseillais devront pouvoir accéder à la mer, a exigé la municipalité.

Si aucun grain de sable n'est venu contrarier le planning, c'est que le projet de la marina olympique a été soigneusement organisé en amont. « Il a fallu trois tours de concours et neuf mois de préfiguration pour parvenir à un consensus », rappelle Stephan Bernard, l'un des architectes du projet chez Carta-Reichen et Robert associés. « Grace à cette concertation, le permis a pu être délivré en quatre mois, malgré les contraintes légales et environnementales qu'exige une construction sur le trait de côte », complète Nicolas Chicouras, directeur du projet chez Travaux du Midi, filiale de Vinci Construction. Et la clause d'insertion exigeant de confier 30.000 heures de travail (25 % du chantier) à des [entreprises et artisans locaux](#) a été tenue.

## Premier relais de la flamme

Cette bonne avancée des chantiers se double d'une médaille pour la ville : l'accueil du premier relais de la flamme olympique en France. Elle accostera à Marseille le 26 juillet 2024 à bord de l'historique Belem, l'un des plus anciens trois-mâts d'Europe, avant [un long périple qui traversera plus de 700 villes](#) jusqu'à la cérémonie d'ouverture de Paris 2024. « A jamais les premiers ! » s'est même exclamé, sur son compte Twitter, [Tony Estanguet](#) , le patron de Paris 2024, organisateur des Jeux, en annonçant la nouvelle, en février dernier. Une référence au slogan de l'Olympique de Marseille, entré dans la légende du foot français lorsqu'il a remporté la finale de la Ligue des champions en 1993.

### LIRE AUSSI :

- **Les sites qui accueilleront les JO**
- **JO 2024 : comment Châteauroux a décroché les épreuves de tir**

L'affaire était pourtant mal partie. [Dans un bras de fer homérique](#) avec l'Etat et la Solideo, la municipalité avait bataillé pour réduire de moitié la facture demandée aux Marseillais, risquant la rupture au profit de sa voisine varoise Hyères, qui accueille la semaine olympique de voile française depuis plus de cinquante ans. « Les Marseillais devraient payer 90 % de la facture là où toutes les autres collectivités impliquées dans les Jeux ne règlent que 15 % de la note », arguait alors le maire socialiste de Marseille, Benoît Payan, pour revoir « les termes tronqués du contrat » avec le CIO. Au final, Marseille a conservé sa place en obtenant [le soutien des collectivités voisines](#) - toutes de droites -, l'Etat et l'Europe, pour un total de 43 millions d'euros, inférieur à la facture initiale. La part de la Ville est passée de 20 à 10 millions d'euros.

## Héritage négocié

Avec cette somme, les promoteurs ont dû mettre au placard les ambitions du geste architectural initial : la marina, d'où partiront les bateaux de compétition des quelque 350 athlètes, alignera 7.000 m<sup>2</sup> de constructions très classiques, et 17.000 m<sup>2</sup> d'espaces extérieurs qui seront aménagés après les Jeux. Elle accueillera alors le Pôle France Voile, des espaces d'encadrement pédagogiques et l'école de voile municipale. Une digue et des ouvrages hydrauliques seront également créés pour protéger le plan d'eau et y favoriser une biodiversité nouvelle, l'héritage négocié en supplément par la mairie. Pas de nouvelles constructions pour les athlètes, en revanche : deux hôtels proches seront privatisés pendant les JO par Paris 2024.

### LIRE AUSSI :

- **JO 2024 : le centre aquatique d'Aubervilliers définitivement validé**

**Paul Molga (Correspondant à Marseille)**